

LA FINALITE DU PROJET PASSPORT BP

Ce **projet innovant d'expérimentation retenu dans le cadre de l'appel d'offres de la DGOS (article 51)** a pour objectif de permettre « **une prise en charge intégrée des patients vivant avec un trouble bipolaire (BP)**, afin d'améliorer la prévention des rechutes et des récurrences d'épisodes thymiques.

Ce dispositif de soin novateur propose ainsi, **en parallèle de la prise en charge psychiatrique** de patients souffrant d'un trouble bipolaire, un **accompagnement spécialisé par une infirmière psychiatrique en pratique avancée et formée en case management**, chargée de plusieurs missions.

L'ensemble du projet permettra de suivre **2 000 patients**, et la durée de l'étude s'échelonnait entre **3,5 et 4,5 ans**.

Ce projet pourrait aboutir à la généralisation de ce mode de prise en soin.

UN PROJET QUI REPOSE SUR DEUX INNOVATIONS MAJEURES

⇒ Une innovation organisationnelle: un parcours de soins sur-mesure

Les besoins individuels sont identifiés lors d'une **consultation de pré-inclusion** d'une durée de **2 heures** et font l'objet d'un **plan personnalisé de soin** transmis au patient (qui y a accès via une interface numérique), au psychiatre adressé par voie postale, et aux différents médecins du parcours de soin.

L'infirmière **case manager** est chargée de renforcer la **continuité des soins et des rendez-vous**, à cet effet elle sera en mesure de :

- rappeler un patient qui ne s'est pas rendu à son rendez-vous,
- réévaluer les besoins du patient

- tenir informé le psychiatre de la situation par mail, et reprendre un nouveau rendez-vous pour le patient
- à la demande du psychiatre traitant, possibilité de demander un renouvellement d'ordonnance par l'infirmière de pratique avancée jusqu'au prochain rendez-vous.

Des visites de suivi trimestrielles d'une durée de 45 min seront réalisées afin d'évaluer l'évolution de la symptomatologie du patient. Au cours de ces visites seront remplis des hétéro-questionnaires et des auto-questionnaires d'évaluation du trouble de l'humeur.

⇒ Une innovation Technologique

Le projet s'appuie sur **des outils numériques** afin d'assurer des rôles :

- **de suivi** (EVA de l'humeur, système de chat pour communiquer avec le patient, système de visio-conférence pour d'éventuels points de suivis récurrents pour les patients ne pouvant pas se déplacer ou trop éloigné géographiquement, et données passives depuis le téléphone)

- **de coordination des soins** (via les données du DMP accessibles sur l'interface), notamment afin d'améliorer l'accès aux soins somatiques

- **d'adhésion thérapeutique** avec des outils de psychoéducation (numériques et/ou en présentiel au CMP-B)

- **d'amélioration du fonctionnement et de la qualité de vie** en fonction des besoins, avec par exemple des outils numériques de remédiation cognitive (en format numérique) ou la sollicitation du centre de réhabilitation dans l'éventualité de besoins ciblés comme le groupe d'affirmation de soi (par exemple)

- **de conseils thérapeutiques** par l'éventuelle sollicitation du Centre Expert bipolaire à la demande du psychiatre (le psychiatre du patient est le seul prescripteur)

QUELS SONT LES CRITERES POUR PARTICIPER AU PROJET PASSPORT BP ?

Pour pouvoir participer au projet, les patients doivent remplir les critères suivants :

- ❖ Etre âgés d'au moins **18 ans**
- ❖ Avoir un **diagnostic déjà établi de trouble bipolaire et stabilisé** (patient euthymique, avec <60 jours d'hospitalisation au cours de l'année écoulée)
- ❖ Avoir un **suivi psychiatrique régulier** auprès d'un médecin traitant et/ou d'un psychiatre
- ❖ Avoir une **résidence stable en France**
- ❖ Etre **affilié à un régime de SS**
- ❖ **N'étant pas sous mesure de protection** (curatelle autorisée).

Les **patients ne possédant pas de smartphone** pourront être **inclus**. Ils bénéficieront dans ce cas d'un plan personnalisé de soins qui n'intégrera pas l'utilisation de l'application smartphone dédiée.

QUELS SONT LES LIENS ENTRE L'EQUIPE PASSPORT BP ET LE PSYCHIATRE TRAITANT ?

Une **synthèse trimestrielle** sera remontée par écrit aux psychiatres traitants, pour faire des points de suivi concernant :

- **Le niveau de stabilité de l'humeur** (EVA numériques, et hétéro-évaluation)
- **La surveillance thérapeutique**
- **L'état de santé somatique et les consultations médicales passées et prévues**
- **Un point de suivi social** si besoin
- L'éventuelle **réadaptation du plan personnalisé de soins**.

Il ne s'agit pas de proposer dans le cadre de ce projet de modification thérapeutique médicamenteuse puisque le patient est censé être stabilisé au moment de l'inclusion

FOCUS SUR LE PLAN PERSONNALISE DE SOINS

Le plan personnalisé de soin sera établi d'un commun accord avec le patient et définira :

- L'identification précise des intervenants du parcours de soins,
- L'organisation de l'ensemble des actions de suivi (examens, consultations) nécessaires au suivi optimisé psychiatrique et somatique,
- L'identification de la thérapie psycho-sociale la plus adaptée,
- Des recommandations d'hygiène de vie (sommeil, alimentation, sport...),
- L'utilisation éventuelle d'applications mobiles de psychoéducation (SIMPLE) ou de remédiation cognitive (HappyNeuron),
- La réalisation éventuelle d'une consultation pharmaceutique avec des pharmaciens hospitaliers

LES ACTEURS DU PROJET

Porté par la **Fondation FondaMental**, Passport BP est le fruit d'une collaboration avec deux start-ups **Sêmeia** et **SBTHappyNeuron** et **5 centres hospitaliers** sur lesquels seront déployés l'expérimentation :

- Les Hôpitaux Universitaires Henri-Mondor (AP-HP, Créteil, Ile-de-France),
- Le CHU de Clermont-Ferrand (Auvergne Rhône-Alpes),
- Le CHU du Vinatier (Lyon, Auvergne Rhône-Alpes),
- Le CH de Moulins-Yzeure (Auvergne Rhône-Alpes),
- Le CHRU de Besançon (Franche-Comté).

Cette expérimentation associe également deux associations d'usagers que sont **Argos2001** et **l'Unafam**.



ACCES

CHU de Clermont-Ferrand
Service de psychiatrie B
58 rue Montalembert
63 000 Clermont Ferrand

TRAM : « arrêt CHU Montpied »

BUS ligne 8 « arrêt Montalembert »

Coordonnées GPS : +45° 45' 23.42», +3° 5' 40.50

CONTACTS

Téléphone : 0473752125
(8h à 18h du lundi au vendredi)

Psychiatre

Dr Mathis bmathis@chu-clermontferrand.fr

Case manager

Mme Coustet lcoustet@chu-clermontferrand.fr.



PASSPORT BP

*Un parcours de soins innovant
dédié aux personnes vivant avec
un trouble bipolaire*

*Projet financé par la CNAM via le Fond pour
l'Innovation du Système de Santé*

CHU de Clermont-Ferrand
Service de psychiatrie B
58, rue Montalembert
63 000 Clermont Ferrand

